



Amiens, le 9 février 2020

Communiqué de presse

Passage de la tempête Ciara
Le département de la Somme placé en vigilance Orange
par Météo France



La tempête Ciara, tempête hivernale d'ampleur importante en ce qui concerne son étendue géographique et sa durée va progressivement traverser le département de la Somme ce dimanche 9 février 2020.

Elle attendra son pic aux alentours de 17 heures et devrait se poursuivre jusqu'en début de matinée le lundi 10 février.

Face à cette situation, le département de la Somme a été placé en vigilance Orange par Météo France ce dimanche 9 février 2020 à partir de 15 heures jusqu'au lundi 10 février 2020 à 9 heures pour vents violents et vagues submersion.

Dans un contexte de grandes marées, la conjonction de niveaux marins particulièrement élevés et de très fortes vagues nécessite une attention toute particulière.

VENT

Des vents tempétueux de sud-ouest vont progressivement s'installer par l'ouest des Hauts-de-France à partir de la fin d'après-midi, avec des rafales de 100 à 120 km/h dans l'intérieur des terres et jusqu'à 120 à 130 km/h en régions côtières.

Ces vents violents se produisent au passage de la perturbation pluvieuse, puis à l'arrière dans la traîne active à proximité des averses, et ceci jusqu'en début de matinée de lundi.

Facteur aggravant : dans un contexte de sols détrempés, notamment suite aux récentes crues, des chutes d'arbres sont à craindre. On note également que sur l'ouest des départements côtiers de Manche, des fortes précipitations sont également attendues dans la nuit.

VAGUES-SUBMERSION :

Les forts vents de sud-ouest se renforcent progressivement sur la Manche dimanche matin, générant de très fortes vagues en provenance du Sud-Ouest.

Dans un contexte de forts coefficients de marée (coefficient 93 pour dimanche matin, 98 pour dimanche soir et 103 pour lundi matin), les forts déferlements associés à ces très fortes vagues, combinés à une surélévation du niveau de la mer (surcote), risquent d'engendrer des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du département. L'intensité du phénomène sera plus marquée, pour le département de la Somme, ce dimanche 9 février entre 21 heures et 6 heures demain matin, la pleine mer étant prévue vers 00h00.

Conseils de comportement :

Vent

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Vagues-Submersion

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.

Évitez de circuler en bord de mer.

- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
- Surveillez la montée des eaux.

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

Professionnels de la mer :

- Évitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir.
- A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,..).
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

Promeneurs :

- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer)